Lycée Clément MAROT

Rentrée 2022

Les enjeux de la classe de 1ère Générale et 1ère Technologique

Présentation des lycées

	Pré- Bac	Capacité d'accueil à l'entrée de la formation
Lycée professionnel Clément MAROT	• 3ème Préparatoire aux métiers de la voie professionnelle	**15**
	• CAP Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif (ATMFC)	**15**
	• Bac Pro Gestion Administration Transport Logistique (GATL)	**18**
	• Bac Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP)	**30**
	• Bac Pro Métiers de la Relation Client (MRC)	**30**
Lycée Général et Technologique Clément MAROT	• Seconde Générale et Technologique	**324**
	• 1ère Générale	**252**
	• 1ère Technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)	**48**
	• 1ère Technologique Sciences et Techniques du Management et de la Gestion (STMG)	**72**
	• Terminale Générale	**252**
	• Terminale Technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)	**48**
	• Terminale Technologique Sciences et Technique du Management et de la Gestion (STMG)	**52**
	Post-Bac	
	• BTS Économie Sociale et Familiale (ESF)	**18**
	• BTS Gestion de la Petite et Moyenne Entreprise (GPME)	**18**
	• BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC)	**18**
	• BTS Professions Immobilières (PIM)	**18**
	• Classe Préparatoire aux Grandes Écoles Économiques et Commerciales (CPGE EC) Option Économie et Maths	**24**

La communauté MAROT

- 1450 Elèves
- 220 personnels

dont 140 enseignants

- 270 internes
- 800 demi-pensionnaires

(1110 repas chaque midi)

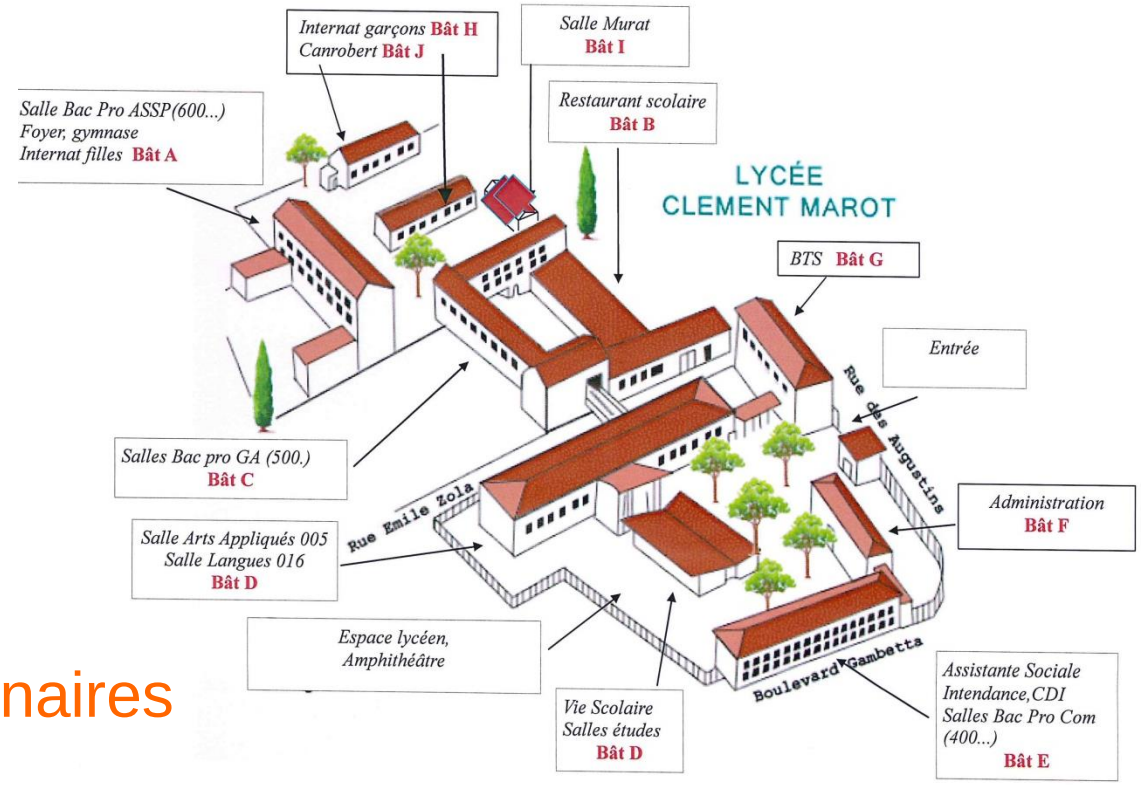

Présentation des personnels

L'équipe de direction

La direction de l'établissement est assurée par :

Isabelle FERRY-VANNIERE

Proviseure

Catherine GEY

Proviseure adjointe
Lycée Général et Technologique

Jean-Christophe TEXEREAU

Proviseur adjoint Lycée Professionnel

Catherine PLAUX

Gestionnaire Comptable

Auguste VIEIRA DE RESENDE

Directeur délégué aux enseignements techniques et professionnels

L'équipe éducative

Valérie AIRAUDI

Conseillère Principale d'Education

Gestion des absences, des retards
Contact privilégié avec l'enseignant référent

Farah STUKER

Infirmière

Problèmes de santé
Projets d'accueil individualisé

Cathy CUBAYNES

Assistante sociale

Problèmes financiers, difficultés matérielles, difficultés éducatives au sein de la famille

Elodie LE MOAL

Psychologue de l'Education Nationale

Situations de mal-être

Information sur les formations et les métiers

Vivre ensemble

Les valeurs que nous partageons :

- Le **RESPECT**
  - Respect d'autrui
  - Respect de notre institution (Code de l'Education)
  - Respect des Lois
- La **LAICITE**
- Le **TRAVAIL** - Le **COURAGE -** La **SOLIDARITE**
- L'**ENGAGEMENT**

Les attendus des lycées MAROT

Etre présent chaque jour

Etre ponctuel

Respect d'autrui
(personnels administratifs, délais de réponse …)

Pour aller vers la réussite !

Attitude de travailleurs
(Matériels, tenue vestimentaire, utilisation du téléphone personnel, posture , …)

Respect de l'environnement
(Rue des Augustins, entrée dans l'établissement, Locaux, …)

Travail régulier

Les matières et horaires

HORAIRES DE LA VOIE GÉNÉRALE EN PREMIÈRE ET TERMINALE

1 Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

2 Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités – Première	Au choix 2 spécialités – Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

TOTAL horaire élève par semaine
Première : 28 h
Terminale : 27 h 30

3 Enseignements optionnels

- Un enseignement en première
  Deux enseignements possibles en terminale
- Libre choix
- Durée 3 h

Dès la première :
- LANGUE VIVANTE C
- ARTS
- EPS
- LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :
- MATHÉMATIQUES EXPERTES
- MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES
- DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques
** Avec un complément de 2 h en physique

Les **Enseignements de spécialité** :
- Biologie – Écologie
- Littératures, langues et culture de l'antiquité
- Sciences de l'ingénieur

Ne sont pas enseignés au Lycée MAROT

Trois enseignements de spécialités ARTS sont enseignés :
- Arts plastiques
- Musique
- Théâtre

Deux enseignements de spécialité de langues littératures et cultures étrangères sont enseignés :
- Anglais (LLCE et Monde contemporain)
- Espagnol

4 sections spécifiques sur commissions de recrutement :

- Section EURO Anglais
- Section EURO Espagnol
- Section sportive Basket
- Section Bachibac

Le cumul d'enseignement optionnel n'est pas toujours possible

Priorité est donnée à l'option 1

Le BAC 2023

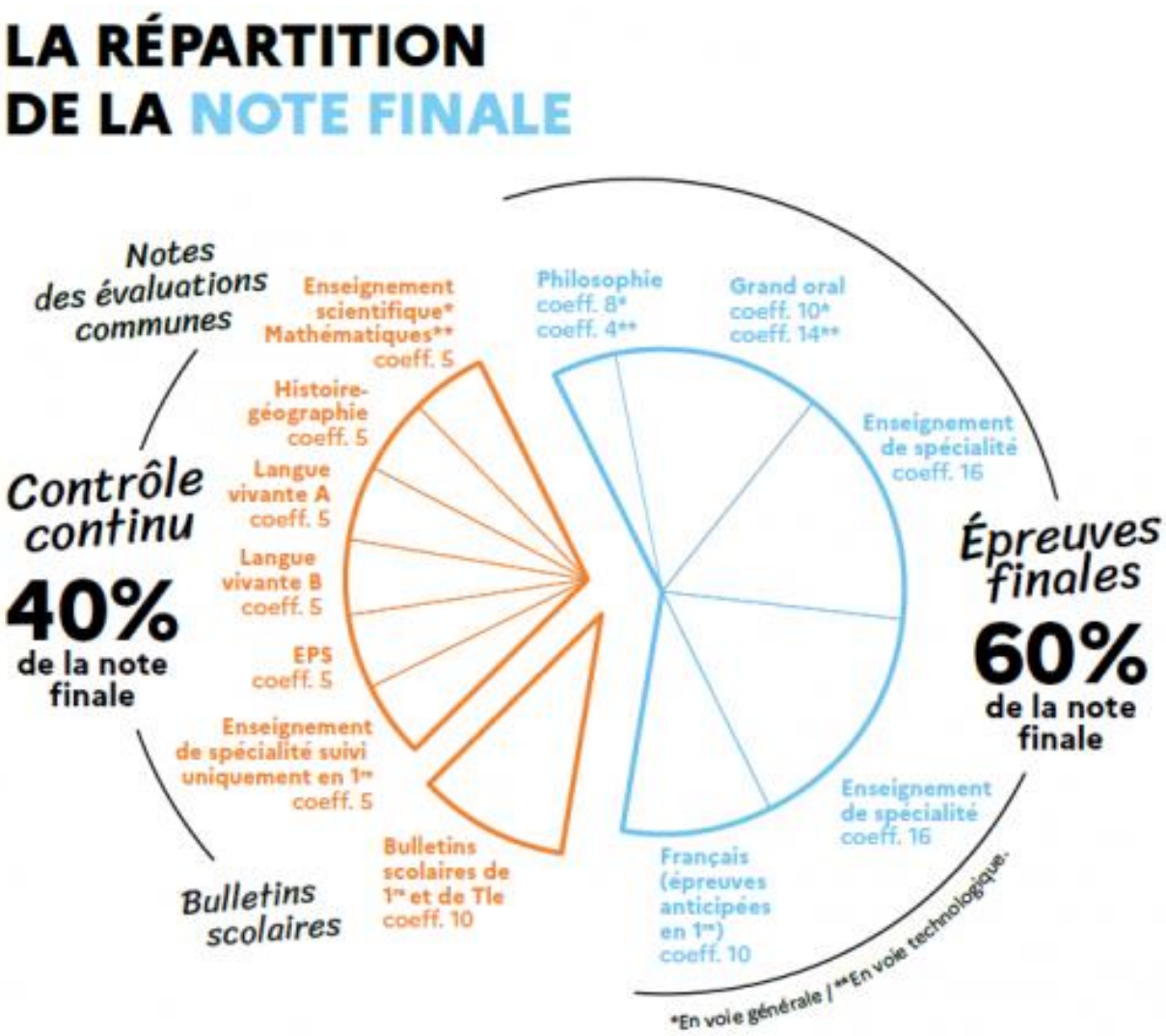
LA RÉPARTITION
DE LA NOTE FINALE
Notes des évaluations communes
Contrôle continu
40%
de la note finale
Bulletins scolaires
Enseignement scientifique* Mathématiques** coeff. 5
Histoire-géographie coeff. 5
Langue vivante A coeff. 5
Langue vivante B coeff. 5
EPS coeff. 5
Enseignement de spécialité suivi uniquement en 1re coeff. 5
Bulletins scolaires de 1re et de Tle coeff. 10
Philosophie coeff. 8* coeff. 4**
Grand oral coeff. 10* coeff. 14**
Enseignement de spécialité coeff. 16
Enseignement de spécialité coeff. 16
Français (épreuves anticipées en 1re) coeff. 10
Épreuves finales
60%
de la note finale
*En voie générale | **En voie technologique.

La gestion des absences aux évaluations

Comme pour toutes absences, **le responsable légal doit prévenir le service de vie scolaire de l'absence de l'élève.** L'absence est alors enregistrée.

A son retour dans l'établissement, l'élève doit passer au service de vie scolaire avec un ECRIT de sa famille pour JUSTIFIER de son absence.

Dans tous les cas, l'élève devra demander **dès son retour** dans l'établissement à son enseignant de présenter une épreuve de remplacement. Cette épreuve de remplacement aura lieu sur un créneau unique hebdomadaire : **le mercredi de 13h30 à 15h30** ou pendant la semaine si le professeur l'organise**.**
Si l'élève ne fait pas cette démarche, la note 0 figurera sur son relevé de notes.

*En cas d'absence **prolongée pour raisons médicales**, la mention **Abs** sera conservée. Un certificat médical indiquant la pathologie précise devra être adressé à l'infirmière scolaire.*

Etre autonome dans ses études

En route vers l'AUTONOMIE

- **Dans son travail**
  - Rythme de travail de plus en plus soutenu
  - Niveau d'exigence plus élevé avec de réels enjeux
  - Des évaluations moins nombreuses mais plus conséquentes

- **Au lycée**
  - Mise à disposition de différents espaces de travail

Dans la cour

En études

Au CDI

- **Dans sa vie personnelle**

Tenue vestimentaire

Hygiène de vie

Sorties

Apprentissage de la conduite

Des étapes importantes

- L'inscription aux épreuves du baccalauréat en fin de 1er trimestre avec la demande d'aménagement pour les situations particulières

- Une réunion de parents à la fin du mois de novembre pour un premier bilan de scolarité

- Une publication des bulletins du 1er semestre à la fin du mois de janvier 2023 avec un entretien avec les professeurs principaux pour les élèves les plus en difficulté

- La journée Portes Ouvertes du Lycée : le samedi 18 mars 2023 pour rencontrer les enseignants des EDS.

- Les journées Portes ouvertes des établissements supérieurs :
- en janvier – Février et mars 2023 pour commencer à préparer son parcours d'études.

Comment suivre mon enfant ?

Un conseil

Demander régulièrement à votre enfant qu'il vous raconte ce qu'il a appris au lycee

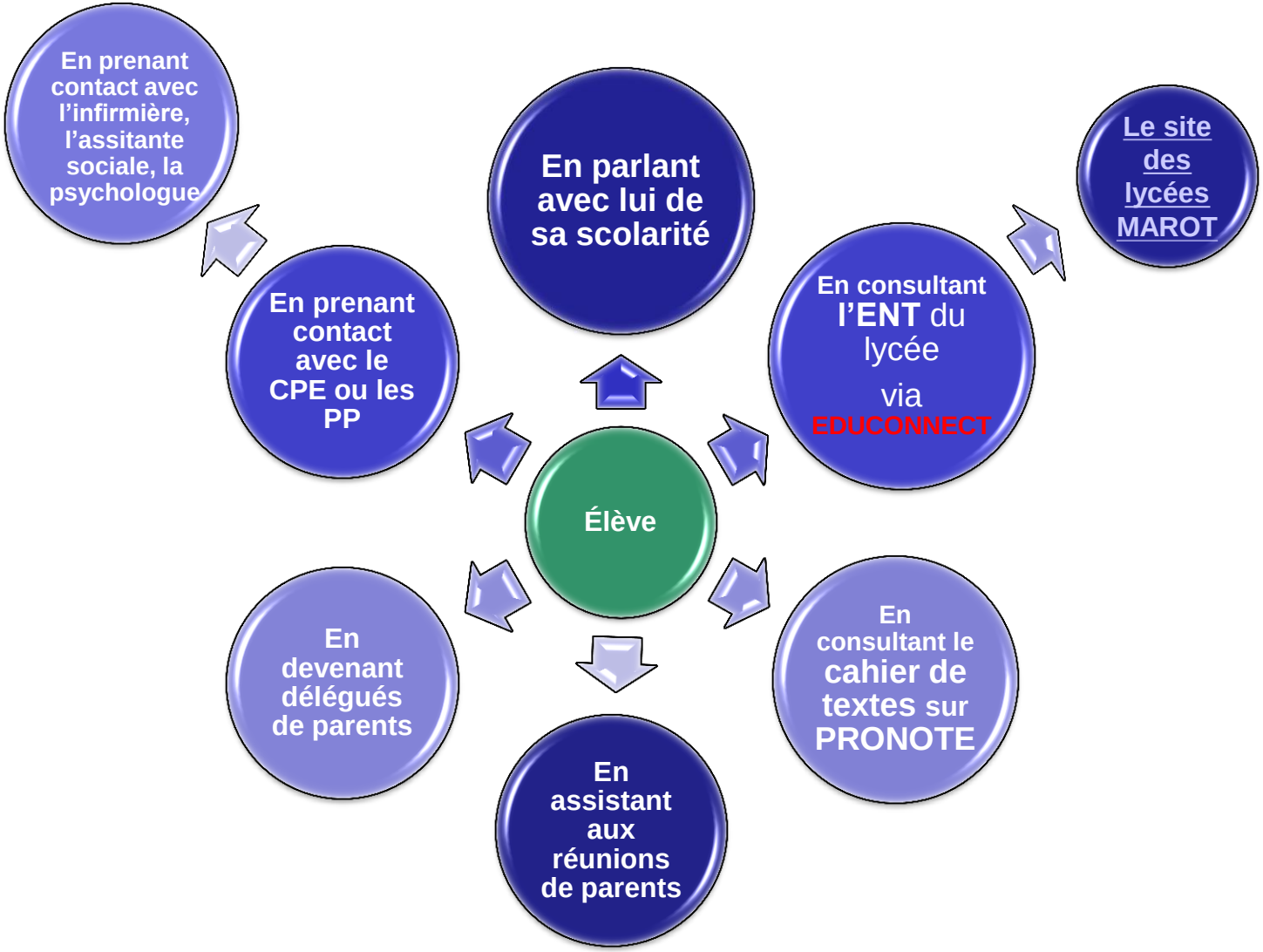

En route vers le lycée !

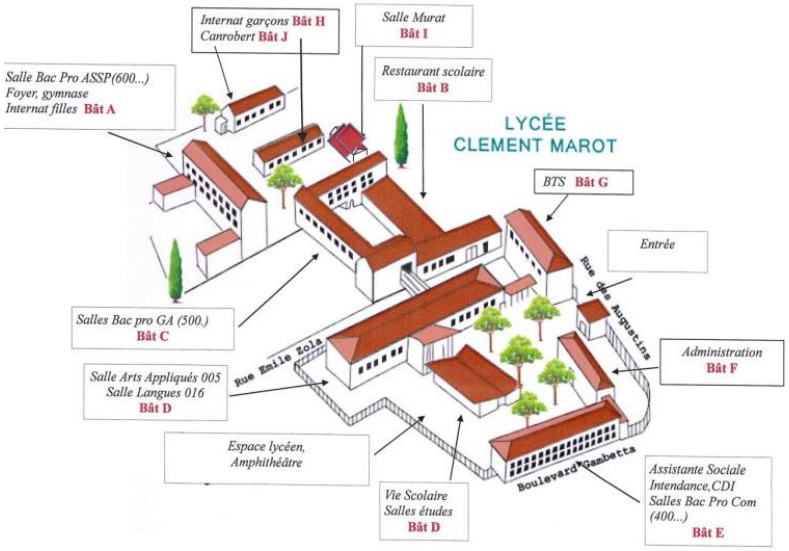

Bonne soirée à tous !

Rencontre des parents de 2nde GT avec les professeurs principaux					
1ère G1	salle 03	Mme LOUBRADOU (Excusée)	**1ère ST2S**	salle 12	Mme BATIGNE
1ère G2	salle 04	M. FAVAREL	**1ère ST2S 2**	salle 14	Mme TERCQ
1ère G3	salle 06	M. BAUX	**1ère STMG GR1**	Salle 521	Mme ANTUNES
1ère G4	salle 07	Mme THOMAS	**1ère STMG GR2**	Salle 517	Mme DUBOIS
1ère G5	salle 08	Mme MAIRE	**1ère STMG GR3**	Salle 527	Mme DESCORPS
1ère G6	salle 09	Mme LOUBET	**Les salles 03 à 14 sont au rez de chaussée du bat D14**		
1ère G7	salle 11	Mme LEYMARIE	**Les salles 517, 521 et 527 sont au bat C13**		